

TARIFS LOCATION SALLE 2024

La cidrerie est située au cœur du domaine au milieu des vergers de pommiers avec vue sur la mer. Ses bâtiments traditionnels normands faits de colombages et pierre de silex apportent « charme » et « originalité » pour créer de nombreux événements. C'est au milieu de cette campagne normande que vous pourrez accueillir vos invités.



Assis : 60 personnes (50 avec buffet)

Debout : 100 personnes (pour un cocktail)

Une salle de 76 m² avec 3 ouvertures sur l'extérieur.

Une salle de dégustation et de vente avec bar (55m²).

Des tables (120X70 et 70X70), fauteuils et banquettes.

Toilettes homme et femme et toilettes handicapés avec accès par l'extérieur.

Une cuisine toute équipée : four mixte Frima six niveaux, lave vaisselle, deux armoires froides, table chaude.



Location pour un DEJEUNER (12h à 15h30) : 430€ TTC (358,30€ HT)

Location pour un COCKTAIL (17h à 20h) : 370€ TTC (308,30€ HT)

Location pour un DINER (19h30 à 1h du matin) : 680€ TTC (566,70€ HT)

Tarif heure supplémentaire : 60€ TTC (50€ HT)

CONDITIONS DE LOCATION

Responsable : Pour toute manifestation se déroulant le soir ou en dehors des jours d'ouverture au public de la cidrerie un responsable traiteur est obligatoire.

Loyer : 30% du montant de la location sont payables à la réservation et le solde 1 mois avant la location.

Dépôt de garantie : Il sera versé par le locataire une caution de 400 € 1 mois avant la location, cette somme ne sera pas encaissée et sera rendue dans les 7 jours suivant la location, sous réserve de restitution des clefs et d'absence de détérioration du matériel.

Annulation : La somme versée pour la réservation à nature d'arrhes, l'engagement est définitif. Le bailleur et locataire ont chacun la possibilité de forcer l'autre partie à exécuter ses engagements afin de considérer la réservation comme ferme et définitive. En cas d'annulation de la prestation réservée par le client, les arrhes versées restent acquises à la société Manoir d'Apreval, elles sont restituées au client si l'annulation est le fait de la société Manoir d'Apreval.